

Rappels règlementaires généraux Foot à 8 féminin.

I/ Rappels règlementaires généraux

II/ Spécificités liées au Football à 8 dans le cadre de la pratique du Football Féminin



l/Rappels règlementaires généraux



I/ Rappels règlementaires généraux Port de bijoux

Quelle attitude adopter en ce qui concerne le port des bijoux ?

- → Tous les bijoux même protégés par un strap sont interdits pour les matchs de la Fédération. (En raison de la sécurité des acteurs)
- → Dans les compétitions de Ligue et de District, seul le port des alliances est toléré à condition qu'elles soient protégées
- →Loi 4 des Lois du Jeu



I/ Rappels règlementaires généraux

Brassard capitaine: nouvelle réglementation

Le capitaine de l'équipe doit porter le brassard fourni ou autorisé par l'organisateur de la compétition concernée ou un brassard d'une seule couleur sur lequel pourra figurer le mot « capitaine », une traduction de ce mot ou encore la lettre « C » ; ces inscriptions devront être d'une seule couleur.

Lunettes de vue: autorisées

Les chaussettes coupées. Interdiction



I/ Rappels règlementaires généraux Signes politiques et religieux

Article 1^{er} des Statuts de la FFF:

- (...) <u>Sont interdits</u>, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci :
 - tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical,
 - tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale,
 - tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande,
 - toute forme d'incivilité.

Toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales.

I/ Rappels règlementaires généraux Signes politiques et religieux

- Philippe Diallo, Président de la FFF, dans Le Parisien, 11 juin 23 : « Il est clairement interdit de porter le voile en match. »
- Par une décision rendue le 29 juin 2023, le **Conseil d'État** valide la décision prise la **Fédération Française de Football** d'interdire tout signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale lors des compétitions sportives.
- Il est de notre responsabilité à tous, Présidentes et Présidents de clubs, arbitres, délégués et membres du Comité Directeur de veiller au strict respect de la Loi et des règlements en vigueur dans notre sport.



II/ Spécificités liées au Football à 8 dans le cadre de la pratique du Football Féminin



II/ Spécificités liées au Football à 8

- Les règles du Football à 8 sont, en majeure partie, identiques à celles du football à 11. Voici les particularités, Loi par Loi.
 - Les éléments sont le résultat d'informations contenues en majorité dans l'ouvrage « le Football et ses règles », édité en collaboration avec la Commission Fédérale des Arbitres et la Direction Technique de l'Arbitrage.
 - Ces règles sont notamment applicables pour les catégories U10-U11 et U12-U13, mais également pour les compétitions de Football à 8 au sein du District Grand Vaucluse.
 - ! Attention, néanmoins, aux règles particulières régissant ces compétitions et présentes dans les règlements spécifiques

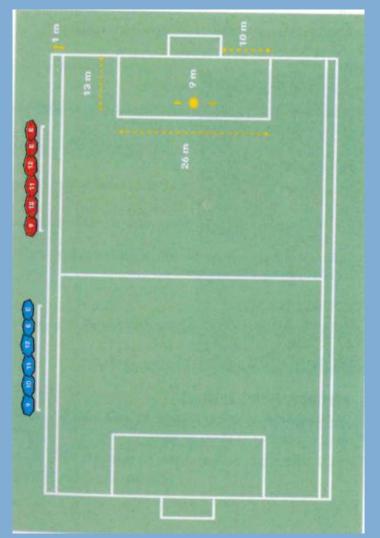


Lois du Football à 8 U10-U11 et U12-U13 APPROCHE GENERALE



II/ Spécificités liées au Football à 8 Loi 1 : Les dimensions du terrain de Football à 8

- Un terrain de football à 8 est mis en place sur un demi-terrain de football à 11.
- Les buts seront munis de filet et auront une dimension de 6M x 2,10m. Ils doivent être fixés selon les normes de sécurités parues au décret n°96-495 du 4 juin 1996.
- La surface de réparation aura des dimensions de 26m x 13m. S'il n'est pas possible de tracer la surface sur l'ensemble des terrains, il est conseillé d'utiliser des coupelles plates pour matérialiser les quatre angles.





II/ Spécificités liées au Football à 8 Lois 2 et 3

LOI 2 - BALLON

• Un ballon de type 4 de 63,5 à 66cm de circonférence sera utilisé pour la compétition. <u>ATTENTION : cette règle évolue selon les Niveaux en</u> Football Féminin!

LOI 3 – JOUEURS

- Une équipe se composera de 8 joueurs dont un gardien de but.
- Que ce soit une catégorie U10-U11 ou U12-U13, une équipe devra comporter au moins 6 joueurs afin de débuter la rencontre. Le nombre de remplaçant est fixé entre 0 et 4.
- Les remplaçants peuvent entrer à n'importe quel moment de la partie à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre.
- Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant.
- Particularités :
- En U10-U11, la mixité est autorisée avec la possibilité d'intégrer des Féminines U12 ou, au maximum 3 U9 avec autorisation médicale.
- En U12-U13, la mixité est également autorisée avec la possibilité d'intégrer des Féminines U14 ou, au maximum, 3 U11 avec autorisation médicale.

II/ Spécificités liées au Football à 8 Lois 4 à 6

- LOI 4 EQUIPEMENT DES JOUEURS
- Les joueurs devront porter un maillot, un short, des chaussettes (relevées et recouvrant les protège-tibias obligatoire).
- Les crampons vissés ne sont autorisés qu'à partir de la catégorie U10-U11
- LOI 5 ET 6 ARBITRE ET AUTRES ARBITRES
- Pour la catégorie U10-U11, la priorité est de faire arbitrer des joueurs licenciés du club, de catégorie U15 ou U17. Il en est de même pour les arbitres assistants.



II/ Spécificités liées au Football à 8 Loi 7

• LOI 7 – DUREE DES PLATEAUX OU RENCONTRES (Attention aux règlements spécifiques en Football Féminin!)

Pause coaching U12-U13

 Les joueurs restent sur le terrain et se regroupent autour de leur éducateur, à proximité de leur banc de touche.

Les objectifs recherchés sont :

- La limitation des interventions d'éducateurs en cours de partie.
- Des encouragements et des renforcement positifs relatifs aux tentatives et aux attitudes des enfants.
- Une intervention et des conseils ciblés pendant les deux minutes de la pause coaching.

	U10 – U11	U12 – U13	
Durée maximale des plateaux ou rencontre	60 minutes	70 minutes	
Temps de jeu effectif	50 minutes	60 minutes	
Mi-Temps	Oui	Oui	
Pause Coaching	Non	Oui, 2minutes au milieu de chaque période	
Prolongation	Non	Non	



II/ Spécificités liées au Football à 8 Lois 8 à 10

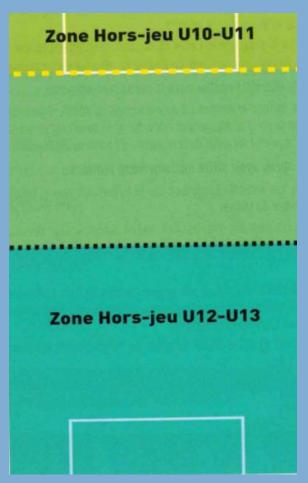
- LOI 8 COUP D'ENVOI:
- Les joueurs de l'équipe opposée à celle qui donne le coup d'envoi ne pourront s'approcher à moins de 6 mètres du ballon avant qu'il ne soit en jeu.
- Un but ne peut être marqué directement sur un coup d'envoi.
- LOI 9 BALLON EN JEU OU JEU ARRETE
- Le ballon est hors du jeu lorsqu'il franchit entièrement une des lignes du terrain que ce soit à terre ou en l'air.
- Le jeu est stoppé ou arrêté lorsque l'arbitre siffle.
- LOI 10 DETERMINER L'ISSUE D'UN MATCH
- Le but est marqué lorsque le ballon lorsque le ballon franchit la ligne entièrement la ligne de but,

entre les montants et sous la barre.



II/ Spécificités liées au Football à 8 Loi 11: Hors-jeu

- Le hors-jeu est jugé au départ du ballon
- Le receveur doit faire action de jeu
- Un joueur est en position de hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois le ballon et l'avant-dernier adversaire.
- Il n'y a pas de hors-jeu sur une touche ou sur un coup de pied de but.





II/ Spécificités liées au Football à 8 Loi 12 – Fautes et incorrections

- En U10-U11 et en U12-U13, il y a possibilité, selon les fautes, de siffler un coup franc indirect.
- Les fautes ci-dessous sont sanctionnées d'un coup franc indirect :
- Jouer de manière dangereuse
- Faire obstacle à l'évolution d'un adversaire sans contact,
- Empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains,
- Les fautes spécifiques du gardien de but entrainant un coup franc indirect :
- Prendre le ballon à la main sur une passe effectuée du pied par un partenaire (Seules les passes de la tête, de la poitrine ou de la cuisse sont autorisées.)
- Dégager le ballon de volée ou de ½ volée (Dans le cours du jeu, lorsque le gardien est en possession du ballon, il peut relancer long à la main ou après avoir posé le ballon au sol. Les dégagements de volée et ½ volée sont interdits. De même, il est interdit de faire rebondir le ballon devant soi avant de le reprendre de volée ou d ½ volée.)
- Reprendre le ballon à la main, après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par un autre joueur.
- Prendre le ballon à la main sur une rentrée de touche effectuée d'un partenaire.

II/ Spécificités liées au Football à 8 Loi 12 – Fautes et incorrections

- Attitude de l'arbitre après avoir sifflé un coup franc indirect :
- L'arbitre lève le bras à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit joué et touché par un second joueur ou soit sorti des limites.

Endroit de la faute :

- Toute faute commise par l'équipe défendante dans sa surface de réparation entraine un penalty, à l'exception de :
- La passe délibérée du pied à son propre gardien de but. Celle-ci entraine un coup franc indirect à l'endroit de la faute (ramener le ballon perpendiculairement sur la ligne des 13m.). Le placement d'un mur est autorisé.
- Le dégagement de volée ou de ½ volée par le gardien de but (*même sanction que pour la passe délibérée*).
- Toute faute commise hors des surfaces de réparation entraine un coup franc direct ou indirect (selon le type de fautes).

II/ Spécificités liées au Football à 8 Lois 13 à 17

LOI 13 – COUPS FRANCS

- Lors de l'exécution d'un coup franc, les adversaires doivent se trouver à au moins 6 mètres du ballon.
- LOI 14 PENALTY
- Lors de l'exécution d'un penalty, le ballon sera placé sur le point de penalty, à 9 mètres de la ligne de but, face au but. Hormis le gardien de but et le botteur, tous les autres joueurs doivent se trouver hors de la surface de réparation jusqu'au botté.
- LOI 15 RENTREE DE TOUCHE
- Elle est effectuée à la main, comme pour le football à 11.
- LOI 16 COUP DE PIED DE BUT
- Des U10 aux U13, le ballon est placé devant le but, dans la zone virtuelle 6m x 9 m (délimitée par la largeur des montants de but et le point de penalty). Les adversaires doivent se trouver hors de la surface de réparation jusqu'au botté.
- LOI 17 CORNER
- Le ballon est placé au point de corner.
- Les adversaires doivent se placer au moins à 6 mètres du ballon.



II/ Spécificités liées au Football à 8

FOOT À 8

Résumé fédéral

Adolescents et seniors

PÉRIMÈTRE

Variante du football à 11 qui se joue à 8 joueurs (sept joueurs de champ et un gardien de but) sur un ½ terrain de foot à 11 (longueur 60 à 70 mètres, largeur : 45 à 55 mètres). La dimension des buts est de 6 m x 2,10 m.

CARACTÉRISTIQUES

Pratique très adaptée pour ceux qui souhaitent continuer à s'épanouir dans le foot traditionnel

RÈGLES DE BASE

- Durée préconisée : 2 périodes de 30 minutes ou 3 périodes de 20 minutes (maxi = 60 minutes)
- · Coup d'envoi : interdit de marquer directement sur l'engagement, adversaires à 6 m
- · Coup de pied de but : à plus ou moins 1 m à droite ou à gauche du point de réparation : 9 mètres
- · Remise en jeu : à la main
- Coups francs: directs ou indirects (règles du football à 11) mur à 6 m
- · Hors-jeu à la médiane
- Surface de réparation : 26 m x 13 m
- Gardien de but : relance à la main ou au pied sur ballon posé au sol. Pas de frappe de volée, ou de ½ volée. Sinon coup-franc indirect ramené perpendiculairement à la ligne des 13 mètres
- Le(la) gardien(ne) ne peut se saisir du ballon à la main, sinon coup-franc indirect à l'endroit ou le(la) gardien de but a récupéré le ballon
- Coup de pied de coin : au point de corner
- Tacles interdits

INSTALLATIONS ET MATÉRIEL

- Protège-tibia obligatoire
- Ballon taille 5
- Terrain spécifique ou moitié de terrain de Foot à 11





Points spécifiques Compétitions F à 8 District GV



II/ Spécificités liées au Football à 8 Règles spécifiques compétitions féminines à 8 District GV

	Durée de la rencontre	Ballon	Nombre de remplaçantes
Seniors F à 8	2x40	Taille 5	4
U18 F à 8	2X40	Taille 5	4
U15F à 8	2X35	Taille 5	4
U13F à 8	2X30	Taille 4	4



